

**Compte rendu – Assemblée générale bi-annuelle
du vendredi 29 avril 2016
Local R-4905 – 12h15 / 13h15**

Proposition d'ordre du jour

- Ouverture de l'assemblée
- Choix du président de l'assemblée et du secrétaire
- Proposition de l'ordre du jour
- Présentation des candidats au poste de vice-président.e aux affaires internes
- Élection au poste de vice-président.e aux affaires internes
- Budget 2015-2016 : éclaircissements et modifications au budget annuel voté en Assemblée Générale annuelle le 13 octobre 2015
- Vote concernant les modifications au budget annuel
- Définition des modalités d'application au fonds de soutien aux activités académiques et scientifiques de l'Adecseur
- Création du comité de sélection pour le fonds de soutien aux activités académiques et scientifiques de l'Adecseur
- Varia
- Fermeture de l'Assemblée



1. Ouverture de l'Assemblée Générale

Heure d'ouverture de l'Assemblée : 12h15.

Nombre de membres présents : 8.

2. Choix du président de l'assemblée et du secrétaire

Président de l'assemblée : Eudes Henno.

Secrétaire de l'assemblée : Stevan Derrien.

*Point proposé par : Juliette Dubois.
Point appuyé par : Louis Bastien Lapierre.*

3. Proposition de l'ordre du jour

*Ordre du jour proposé par : Juliette Dubois.
Ordre du jour appuyé par : Louis Bastien Lapierre.*

4. Présentation des candidats au poste de vice-président.e aux affaires internes

Le poste est à pourvoir. Louis Lozier-Jobin se propose au poste de vice-président aux affaires internes, soit secrétaire.
Il sait écrire donc il est habilité à rédiger les procès verbaux.

5. Élection au poste de vice président.e aux affaires internes

Louis Lozier-Jobin est élu à l'unanimité.

6. Budget 2015-2016 : éclaircissements et modifications au budget annuel voté en Assemblée Générale le 13 octobre 2015

Le comité exécutif propose de modifier le budget alloué au fonds de soutien aux activités académique et scientifique de l'Adecseur en transférant **400\$** depuis le surplus. Cela permettrait d'avoir un montant attribué au fonds de soutien qui passerait de 600\$ à 1.000\$.

Cela permettra d'offrir davantage de possibilités pour répondre aux demandes à ce fonds de soutien.

Le comité propose également de transférer **212\$** depuis les fonds du fonctionnement interne vers les activités sportives.

L'objectif serait d'aller faire du kayak sur le lac avec le financement, entre autres.

Le comité propose de transférer **200\$** depuis le surplus vers les activités sociales. Cela permettrait d'avoir les moyens de budgéter l'argent aux prochaines activités sociales. Cela inclus un 5@7 en mai dans un par cet un barbecue de fin de session en juin 2016.

7. Vote concernant les modifications au budget annuel

Toutes les propositions sus-mentionnés sont proposées au vote.

Propositions proposées par : Louis Bastien Lapierre.

Propositions appuyées par : Louis Lozier-Jobin.

Les mesures sont adoptées.

8. Définition des modalités d'application au fonds de soutien aux activités académiques et scientifiques de l'Adecseur

Le Fonds de soutien aux activités scientifiques et académiques de l'ADECSEUR a pour objectif d'aider les étudiants membres de l'association à participer à des projets de nature scientifique ou académique ayant des retombées positives sur le parcours de l'étudiant, sa formation et son expérience, mais n'étant pas relié à un cours crédité dans son cursus universitaire. Ce fonds de soutien offre aux étudiants une aide monétaire modeste visant à couvrir une partie des dépenses liées à la présentation de travaux dans le cadre de la participation à un événement à caractère scientifique pertinent dans le parcours, ou à aider à la réalisation d'un projet de groupe ayant des retombées significatives positives quant à la formation des participants.

Conditions :

- On propose l'exclusion de collecte de données dans le cadre du mémoire, d'une thèse, d'un stage ou d'un cursus rémunéré à l'UQAM.
- Proposition de la possibilité de présenter des résultats issus d'un contrat rémunéré.
- Laisser ouvert aux projets de groupe.
- La présentation de justificatifs de dépenses est nécessaire (factures).
- Le montant alloué par étudiant sera fonction du nombre de demandes reçues et approuvées par le comité de sélection et réparti entre les demandes dans limite d'un maximum de 150\$ par demande. Un montant sera alloué à l'étudiant de manière à couvrir ses dépenses jusqu'à concurrence de 150\$.
- Date limite de dépôt de candidature : 15 juin 2016. Date limite de réponse : 1^{er} juillet 2016.
- Si l'objet de la demande a lieu après la date limite et avant le début de la session d'automne 2016, possibilité de faire une demande en avance, et le chèque sera émis après la transmission des justificatifs de dépenses.
- Les demandes s'effectueront par dépôt d'un formulaire en ligne.
- La demande devra inclure une description du projet, de l'apport de l'étudiant.e au projet et des retombées du projet pour la formation de l'étudiant.e.

Les mesures sont votées à l'**unanimité**.

9. Création du comité de sélection pour le fonds de soutien aux activités académiques et scientifiques de l'Adecseur

Les Louis avec un « s » se proposent à former le comité.

Louis Bastien Lapierre et Louis Lozier-Jobin seront donc les membres du comité de sélection pour le fonds de soutien aux activités académiques et scientifiques de l'Adecseur.

S'il y a un désaccord, la présidence départagera les membres du comité de sélection. Juliette Dubois pourra aussi être consulté en cas de demandes de la part de Eudes Henno qui incite un désaccord : 514-758-4433.

10. Varia

Départ du Trésorier de l'Adecseur, Stevan Derrien, en juillet 2016. Un trésorier temporaire sera donc choisis par l'exécutif d'ici juillet 2016 pour assurer la gestion des comptes bancaires de l'association jusqu'à la prochaine Assemblée Générale d'élection. Toute candidature est ouverte.

11. Clôture de l'Assemblée Générale

Heure de fermeture de l'Assemblée : 13h15.

Fermeture proposée par : Juliette Dubois.

: